

LA TARIFICATION DU RISQUE EN GASTRO-ENTEROLOGIE AU SOU MEDICAL – GROUPE MACSF

Assureur des professionnels de santé, le Sou Médical – Groupe MACSF garantit la responsabilité civile professionnelle (RCP) d'environ 1.200 médecins gastro-entérologues libéraux tenus, en raison de leur mode d'exercice, d'une obligation légale d'assurance. Spécialité médicale au périmètre étendu, la gastro-entérologie met à la disposition de « ses » praticiens des techniques d'investigation et des traitements d'un haut degré de spécialisation. Destinés à diagnostiquer et traiter des pathologies nombreuses et complexes, les gestes pratiqués, qu'ils soient médicaux voire chirurgicaux, occasionnent parfois des complications d'une gravité exceptionnelle, à la mesure de leur efficacité potentielle.

Soucieux de proposer aux gastro-entérologues une garantie professionnelle adaptée aux pratiques et risques inhérents à leur exercice, le Sou Médical avait arrêté trois niveaux tarifaires distincts. A la demande des praticiens qui exercent la chirurgie proctologique, le Sou Médical a récemment enrichi sa gamme d'une nouvelle offre d'assurance RCP. Une tarification adaptée à ces gestes chirurgicaux est désormais proposée.

Au regard de la diversité des échelons tarifaires et de la nécessité de prévenir toute discordance entre garantie RCP souscrite et pratique professionnelle, une attention particulière doit être apportée aux questions posées dans le questionnaire de souscription. Son défaut pourrait, en cas de sinistre, être dommageable. Il est dès lors recommandé aux gastro-entérologues de procéder à une vérification rigoureuse des « dispositions particulières » qui constituent, avec les « dispositions générales » d'un contrat d'assurance, ses deux éléments formels. Durant son exercice professionnel, obligation est faite au praticien de signaler à son assureur toute modification de son activité, toute aggravation des risques, dans un délai de 15 jours à compter du moment où il en a connaissance.

✓ 1^{er} niveau tarifaire : garantie de base

Cette garantie de base couvre : les consultations, les échographies transpariétales, les explorations du tube digestif par vidéo capsule ainsi que les explorations fonctionnelles du tube digestif (électromyographie, manométrie, PH métrie) et les incisions des thromboses hémorroïdaires externes.

Pour l'année 2009, le montant de la cotisation RCP de ce premier niveau tarifaire s'élève, hors garantie protection juridique, à 390 € TTC.

✓ 2^{ème} niveau tarifaire : incluant parfois la pratique d'une anesthésie

Outre les actes garantis par le niveau tarifaire précédent, ce deuxième niveau couvre les gestes suivants pratiqués avec ou sans sédations intraveineuses :

- coloscopie,
- fibroscopie oesogastro duodénale,

- polypectomie avec ou sans mucosectomie,
- écho endoscopie du tractus digestif avec ou sans ponction,
- ponction hépatique transpariétale ou transveineuse,
- gastrostomie per endoscopique (GPE),
- sclérose ou ligature de varices oesogastriques,
- traitement instrumental, non chirurgical, des hémorroïdes (sclérose, ligature, cryothérapie, photo coagulation infra rouge, électrocoagulation bipolaire),
- traitement des lésions digestives par plasma argon,
- photo thérapie dynamique par laser,

Pour l'année 2009, le montant de la cotisation RCP de ce deuxième niveau tarifaire s'élève, hors garantie protection juridique, à 1.070 € TTC.

✓ 3^{ème} niveau tarifaire : inclusion de différents actes réalisés sous anesthésie générale

Outre les actes garantis par le niveau tarifaire précédent, sont garanties les pratiques suivantes :

- pose de ballonnets intra-gastriques sous endoscopie,
- cholangiographie pancréatographique rétrograde (CPRE) avec ou sans sphinctérotomie,
- pose d'endoprothèse digestive,
- dilatation instrumentale des sténoses digestives,
- Traitement des tumeurs par radiofréquence percutanée,
- lithotritie intra corporelle,
- drainage des collections par voie endoscopique,
- résection des lésions tumorales par dissection sous muqueuse,

Pour l'année 2009, le montant de la cotisation RCP de ce troisième niveau tarifaire s'élève, hors garantie protection juridique, à 2.410 € TTC.

✓ 4^{ème} niveau tarifaire : pratique de la chirurgie proctologique par des gastro-entérologues

Les gastro-entérologues qui traitent chirurgicalement tant les hémorroïdes que les fissures anales, les fistules anales et l'incontinence anale étaient traditionnellement soumis à la tarification de la chirurgie viscérale. Au terme d'une réflexion menée par les équipes Sou Médical – Groupe MACSF, une mesure d'adaptation a été récemment apportée. Il a été convenu de proposer aux gastro-entérologues qui pratiquent cette chirurgie une tarification nouvelle. Ainsi le montant de la cotisation s'élève en 2009 à 5.523 € TTC, hors garantie protection juridique.